

Lorraine : le futur Pôle Bijou à Baccarat bénéficie du mécénat de Total

Dans le cadre de son accord de partenariat renouvelé avec la Fondation du Patrimoine (2009-2011), Total contribue à la réhabilitation d'un site industriel sur la commune de Baccarat pour créer un Pôle Bijou, en apportant 117 000 euros à la Communauté de Communes du Cristal (Baccarat, Lachapelle et Thiaville sur Meurthe).



Le lancement des travaux aura lieu le jeudi 2 avril à 11h30, à la Taillerie, rue des cristalleries.

La Lorraine est l'une des régions françaises comptant le plus de Métiers d'Art. La commune de Baccarat est en effet largement connue à travers le monde pour les prestigieuses productions de la cristallerie du même nom. Cette région est également le berceau de René Lalique

connu pour son activité de maître verrier et son approche du « bijou moderne ».

Le projet de création d'un Pôle Bijou trouve tout naturellement son sens dans les anciens bâtiments de Baccarat SA. Ce projet a pour but de recréer une dynamique locale, en mettant en place un nouvel outil économique et touristique dans la région.

Le Pôle Bijou aura pour mission de valoriser et de transmettre les savoir-faire et les techniques de fabrication des bijoux anciens et contemporains. Il s'agit de regrouper en un même lieu des compétences complémentaires du monde de la bijouterie pour créer une synergie autour du bijou.



Le projet porté par la Communauté de Communes du Cristal vise à offrir une vitrine à la création locale du moment. Lieu d'expositions temporaires et permanentes, le site proposera également un panel d'activités variées liées à la fabrication du bijou. Des stages de formations seront également proposés afin d'apprendre les savoir-faire, l'histoire ou la sociologie du bijou.

Le Pôle Bijou occupera prochainement deux bâtiments ayant appartenu à Baccarat SA : le bâtiment « taillerie » qui date du début du 19^{ème} siècle et qui a durant une centaine d'années, accueilli les ateliers de taille de cristal de la fabrique de Baccarat ; et le bâtiment « Bords de Meurthe » construit en 1830 pour héberger la crèche de l'entreprise Baccarat. Ces deux lieux feront l'objet de travaux de

restauration, de sécurisation et d'équipement pour permettre l'utilisation de ces espaces par des professionnels et leur ouverture au public. Un aménagement paysagé est également programmé pour assurer une totale valorisation de ces deux sites.



Une première convention de partenariat sur trois ans, entre la Fondation du Patrimoine et Total, a permis de soutenir entre 2006 et 2008 plus de 50 projets dans 14 régions de France, pour un montant d'environ 9 millions d'euros.

La Fondation Total a souhaité reconduire ce partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour trois nouvelles années (2009-2011) et une dotation équivalente.

Ce soutien sera principalement dédié à la restauration d'éléments du patrimoine industriel et artisanal ainsi qu'à la réhabilitation d'édifices anciens présentant un intérêt patrimonial et destinés à des fins culturelles et touristiques, dans un souci de participer au développement économique et social local.

Les projets de restauration associés à une démarche de formation professionnelle et d'insertion sociale feront l'objet d'une attention particulière.

La Fondation d'entreprise Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité et Environnement.

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire dans tous les domaines de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading, gaz et énergies nouvelles. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

Contacts Presse :

Fondation du Patrimoine : Katherine El Okbi 06 87 53 57 40 – katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com
Total : Christine de Champeaux 01 47 44 47 49 – christine.de-champeaux@total.com